



## COMPTE-RENDU de la réunion « Fibre Optique » du 8 novembre 2018 en Mairie de Goupillières

Sont présents :

- Représentants la Commune :

MM. François DODELIN, Alain GUILBERT et Jean-Pierre FORSCHLÉ.

- Intervenants Fibre :

M. Cédric LAFARGUE      Société Sogeti Ingénierie ;

M. Nawfel KANOUNI      Société Axione.

Le planning des travaux est définitivement arrêté. Il s'étendra de décembre 2018 à fin 2019, maximum, date à laquelle toutes les habitations seront potentiellement raccordables. Le câble numérique passera à proximité de chaque habitation.

Le coût de l'opération, pour l'ensemble des communes concernées, s'élève à 19 millions d'euros, financés par la Communauté de Communes « Caux-Austreberthe » et « Seine-Maritime Numérique » (18 000 prises installées x 10 000 euros par prise).

### ***Une nouvelle box...***

Une fois le réseau extérieur terminé, chaque habitation pourra éventuellement se raccorder.

Des offres concurrentielles seront proposées par les différents fournisseurs actuels. Ces offres comprendront le passage d'un nouveau câble (souterrain ou aérien), ainsi qu'une nouvelle box compatible.

Concernant Goupillières, il sera nécessaire d'implanter de nouveaux poteaux dans certains endroits.

### **POUR INFO :**

La fibre optique est un fil de verre ou de plastique très fin qui conduit la **lumière** et permet de parcourir de **longues distances** à **grande vitesse**, sans aucun affaiblissement.

La principale différence entre l'A.D.S.L., la S.D.S.L. et la fibre est le **débit** qu'elles proposent.

